



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 31 JUILLET 2015

Présents : Sylviane NOEL, Serge BOCQUET, Emmanuelle DALLA COSTA, Marjorie GUFFON LOOS, Christian HENON, Vincent MASSARIA, Emmanuel PRICOT, Alain ROUX.

Absents : Virginie JEAN, donne pouvoir à Vincent MASSARIA.

Patrick MOLENE, donne pour à Emmanuel PRICOT.

Jérôme GAY

Secrétaire de séance : Marjorie GUFFON-LOOS.

Début de la séance à 18 heures 30.

1) Déclaration d'intention d'aliéner

DIA Plantaz-Nicoud / Mme RING portant sur les parcelles cadastrées B 1393 et 2743. Le conseil municipal décide de ne pas préempter à l'unanimité.

2) Institution d'une servitude de passage parcelles A 2336 et 1758

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Monsieur Corentin RIVIERE, propriétaire de la future habitation située sur la parcelle A 1750 visant à obtenir une servitude de passage sur les parcelles A 2336 et A 1758 appartenant à la Commune afin de pouvoir accéder à sa propriété par la voie d'accès au lotissement Halpades. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3) Vote des subventions aux associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes aux

associations ayant fait part de leur besoin de financement au Conseil Municipal :

Echo de la Fley => 200 €

Point Virgule => 720 €

Lous'ptious => 1200 €

AFN => 250 €

Ski Club => 500 € + prise en charge du pique-nique offert aux bénévoles pour la corvée automnale d'entretien des pistes.

Haut des Fayards => 400 €

Trail Gypaète => 500 €

Lou Montagni (association des alpagistes de Vormy et du Reposoir) => 150 €

Souvenir Français = > 100 €

Il est rappelé à l'ensemble des associations du village que depuis le mois de mars dernier, à l'issue des élections départementales, Jean-Louis MIVEL, Maire de Cluses, et Marie-Antoinette METRAL, Maire de St Sigismond, sont désormais les conseillers départementaux de notre Commune, en remplacement de Maurice GRADEL.

Aussi, les associations qui recevaient précédemment une subvention de la part de ce dernier, sont invitées à saisir nos deux nouveaux conseillers départementaux pour solliciter une subvention.

Enfin, le Conseil Municipal remercie et félicite chaleureusement l'action de toutes les associations communales et des bénévoles qui contribuent à l'animation du village et participent aux travaux communaux.

4) Travaux de réparation de la voie communale 11 : approbation du plan de financement

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la voie communale n° 11 montre des signes de fragilité inquiétants qui nécessitent la mise en œuvre



urgente de travaux de confortement.

Suite à l'étude géotechnique réalisée par le Cabinet SAGE, le Bureau d'Etudes INFRAROUTE a établi un devis de travaux d'un montant de 51 090.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipale donne autorisation à Madame le Maire d'engager toutes démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux et de solliciter toutes subventions utiles pour le financement de ceux-ci

5) Questions diverses

- Tourisme

Balisage de la variante du GR en cours. Il est rappelé qu'il s'agit là de travaux commencés par le mandat précédent, et conduits par Alexandra Hote et Alain Roux

- Table de lecture prête à imprimer ainsi que la table d'orientation (montage à finaliser par Alexandre Marchand)

- Retour sur fréquentation du Foyer au mois de juillet : bilan mitigé, peu de passage, 2 expositions programmées cet été : l'une a eu lieu en juillet sur l'Eau et la prochaine en Août sur les animaux des montagnes. Organisation d'un concours photo « Lumières du soir en Haute-Savoie ».

Bois :

Fin de coupe de la parcelle 11, remise à niveau du chemin qui mène au Pont des Pêchets.

Zone de bostryche signalée par l'ONF à la Pechettaz (environ 30m³ à abattre + traitement).

Parcelle 33 et parcelle 52 en vente le 29/09 à Rumilly

Suite à l'éboulement qui a eu lieu sur le chemin d'accès à l'alpage de Méry, une

étude a été réalisée par les services du RTM. Les conclusions de cette étude font état de risques d'effondrement avérés à l'avenir qui nécessiteraient la réalisation d'un merlon de protection. La commune ne pouvant prendre en charge ce type d'aménagement, il est décidé de maintenir cette route fermée.

La subvention pour les travaux du Pare a été touchée cette semaine, décision de la reconduire pour la 2^{ème} tranche (60%)

Voirie :

Décision d'augmenter la tarification pour le déneigement des chemins privés, de 50 € à 60 € pour 2016

Affaires scolaires :

La commission doit étudier à la rentrée une augmentation de la tarification de la garderie (qui n'a pas évolué depuis 2008)

Ski :

Recrutements lancés,

Entretien dameuse prévue en Septembre / Visite trentenaire du téléski des Chavannes prévue en 3 tranches dont la 1^{ère} cet été

Réflexions en cours sur le comment dynamiser la fréquentation, améliorer l'accueil du touriste

Bâtiments

Démarrage des travaux de construction du lotissement SEMCODA

Démarrage dans les semaines à venir de la construction de la chèvrerie de Vormy
Réalisation des travaux de plomberie à la Chavanne.

Fin de la séance à 21.00